



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Risques et Gestion de Crise
Unité Plans de Prévention des Risques**

AVIS D'OUVERTURE D'UNE PÉRIODE DE CONSULTATION DU PUBLIC
du 20 février 2024 au 20 mars 2024 inclus

**relative à la procédure de modification du Plan de Prévention des Risques
Naturels prévisibles de mouvements de terrain de la commune de
GREZILLAC**

La modification du Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles de mouvements de terrain de la commune de GREZILLAC a été prescrite le **16 octobre 2023** par arrêté préfectoral.

Cette consultation permettra aux services de l'État de prendre en compte l'ensemble des avis exprimés avant approbation de la procédure.

L'ensemble des pièces du dossier de la modification est disponible en mairie de GREZILLAC et au siège de la Communauté de Communes de Castillon-Pujols, pendant 1 mois aux jours et heures d'ouverture du public.

Le public pourra formuler ses observations pendant toute la durée de la consultation sur le registre ouvert à cet effet.